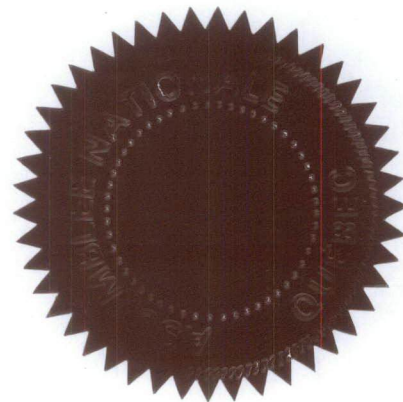


Société de gestion du Fonds Jeunesse

États financiers

8 septembre 2005, date de la fin des opérations



Le 8 septembre 2005

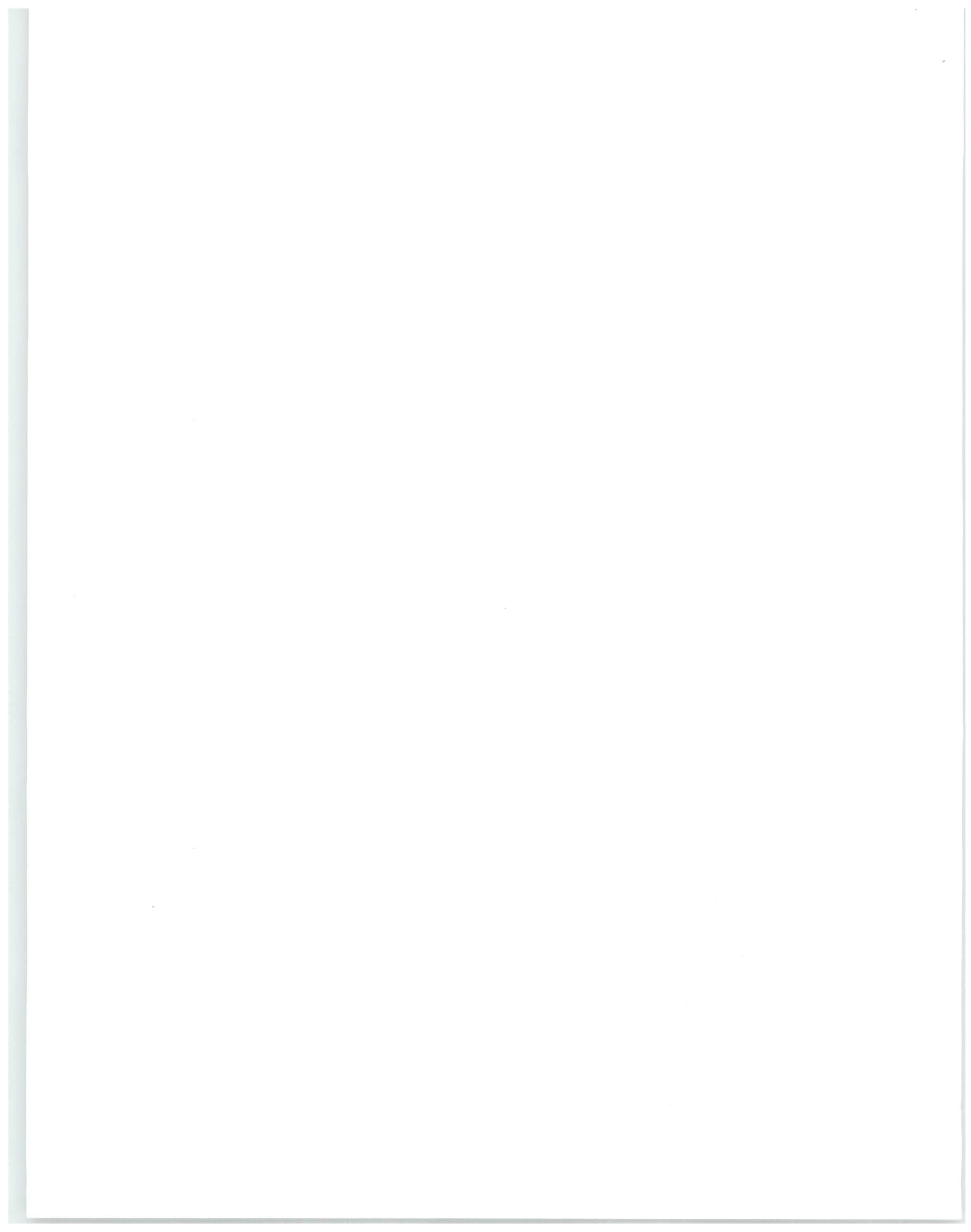
Au Registraire des entreprises

**Concernant la déclaration d'intention et la demande de dissolution de
Société de gestion du Fonds Jeunesse**

Nous soussignés, comptables agréés de la Ville de Québec, province de Québec, déclarons par la présente que nous avons agi à titre de vérificateurs de **Société de gestion du Fonds Jeunesse** et qu'après un examen des documents de cession des actifs de la société, nous avons constaté que la société a distribué au gouvernement du Québec tout élément d'actif et de passif lui appartenant avant la date de la demande de dissolution. La société n'a, à notre connaissance, ni dette, ni élément de passif, ni autre obligation.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés



Le 9 septembre 2005

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de Société de gestion du Fonds Jeunesse

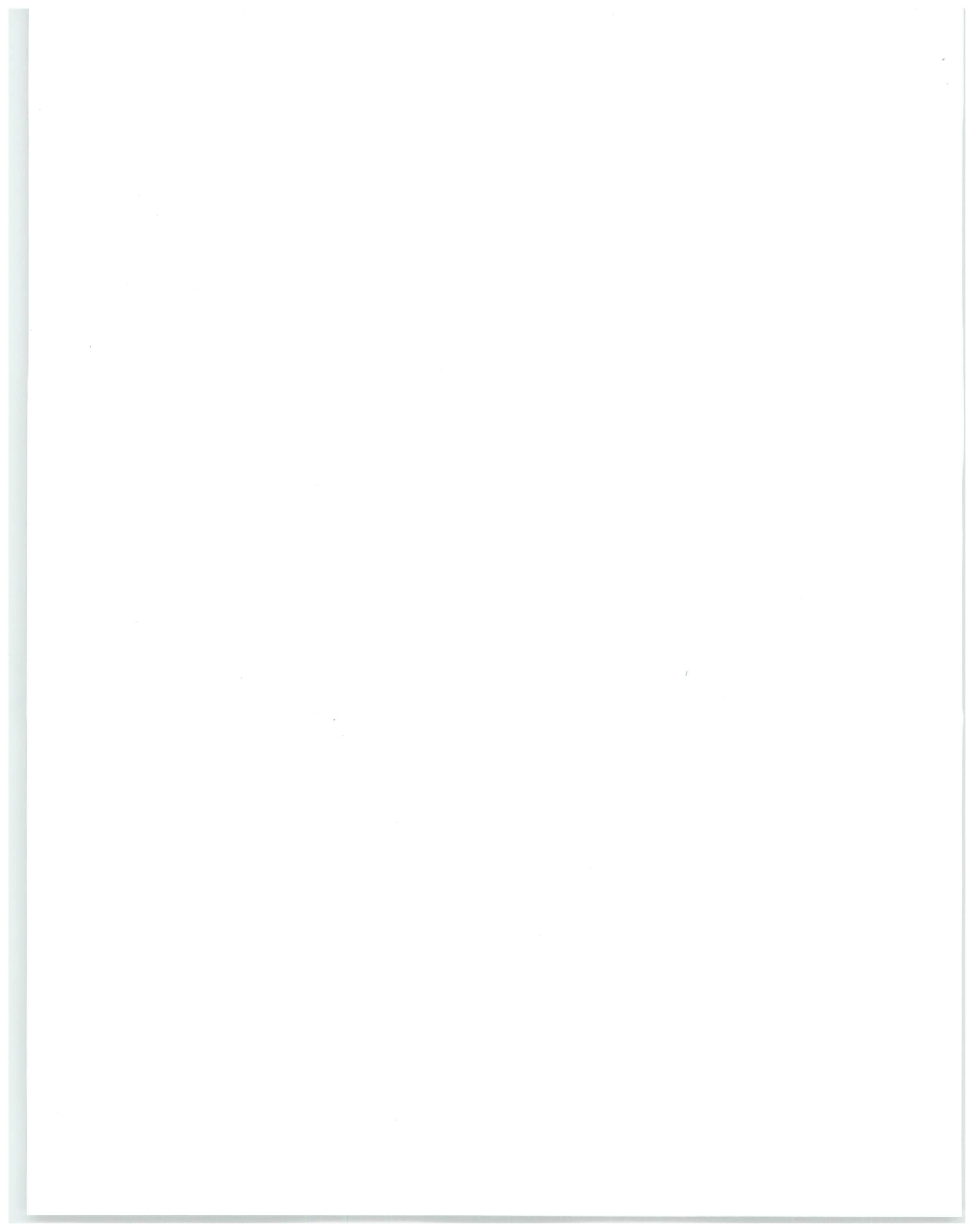
Nous avons vérifié le bilan de **Société de gestion du Fonds Jeunesse** au 8 septembre 2005, date de la fin des opérations, et les états des résultats, des actifs nets et des flux de trésorerie pour la période du 1^{er} avril au 8 septembre 2005. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 8 septembre 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour la période du 1^{er} avril au 8 septembre 2005 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés



Société de gestion du Fonds Jeunesse

Bilan

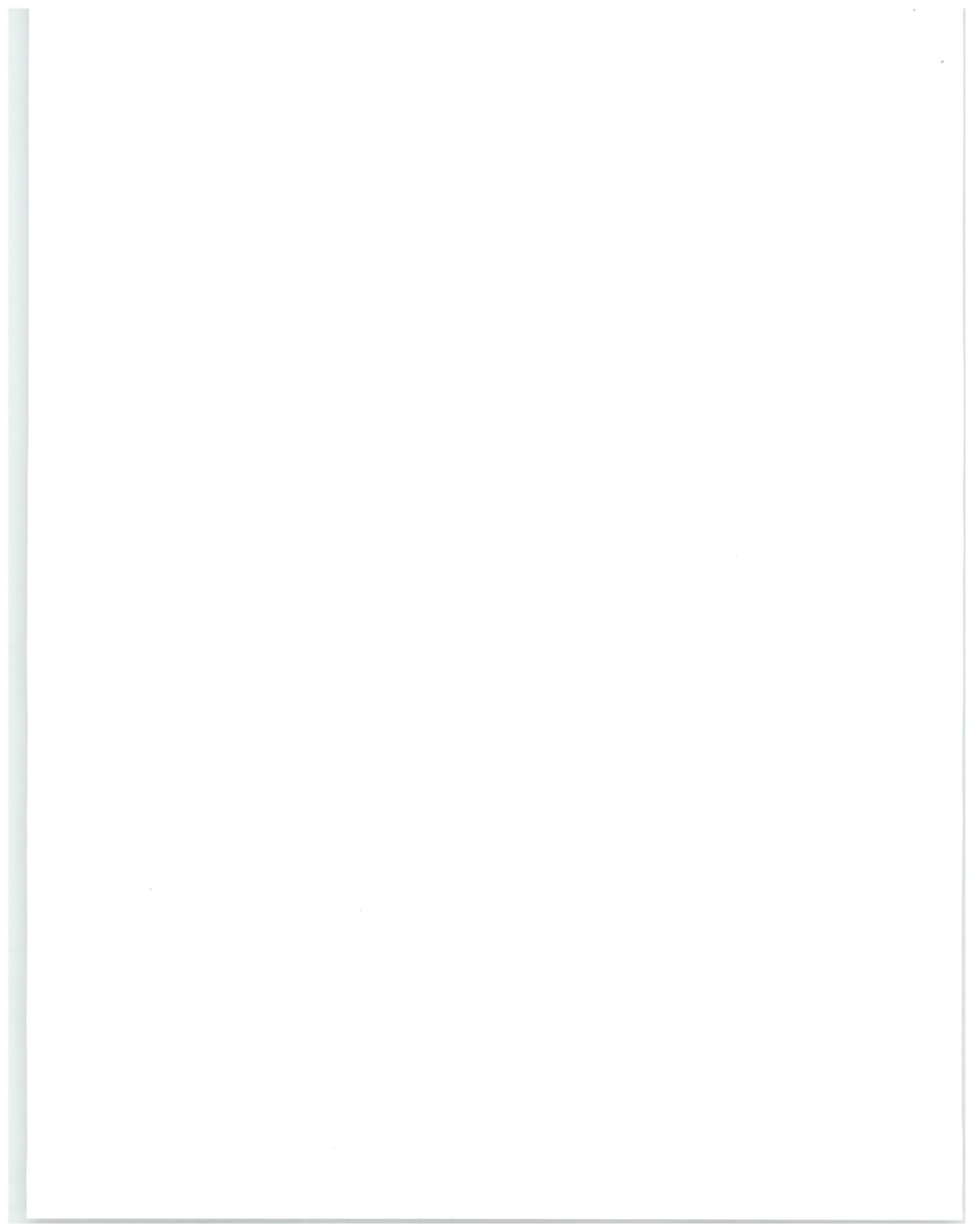
Au 8 septembre 2005

	Au 8 septembre 2005		Au 31 mars 2005
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds d'aide financière \$	Total \$
Actif			
Trésorerie	-	-	621 284
Passif			
Comptes créditeurs et charges	-	-	3 129
Actifs nets			
Affectés	-	-	455 459
Non affectés	-	-	162 696
	-	-	618 155
	-	-	621 284

Approuvé par le Conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

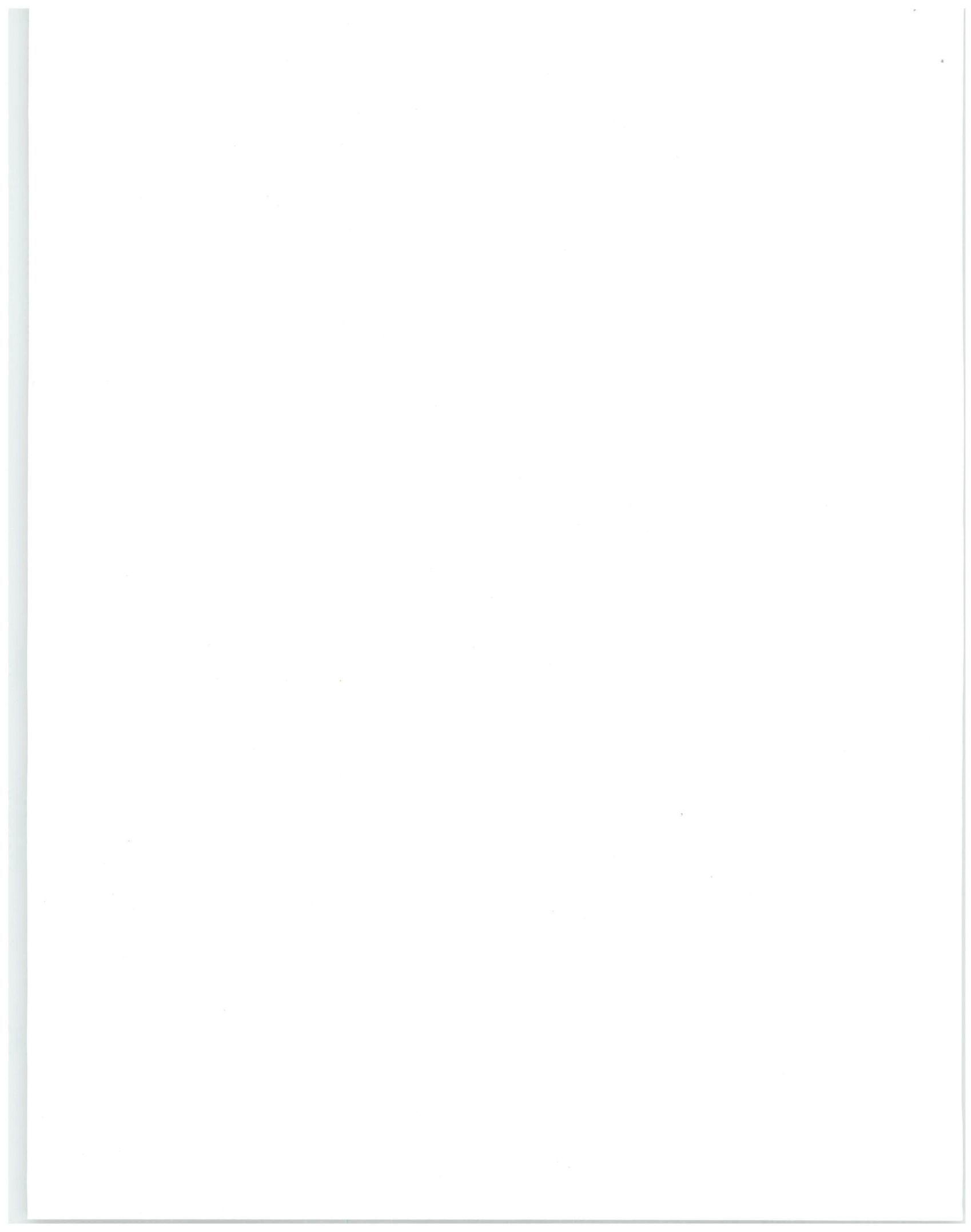


Société de gestion du Fonds Jeunesse

Actifs nets

Pour la période du 1^{er} avril au 8 septembre 2005

	8 septembre 2005 (23 semaines)		31 mars 2005 (52 semaines)
	Affectés \$	Non affectés \$	Total \$
Solde au début de la période	455 459	162 696	618 155
Excédent des charges sur les produits pour la période	-	(5 829)	(5 829)
Excédent des produits sur les charges pour la période	5 034	-	5 034
Transfert des sommes non utilisées au gouvernement du Québec (note 1)	(460 493)	(156 867)	(617 360)
Solde à la fin de la période	-	-	618 155

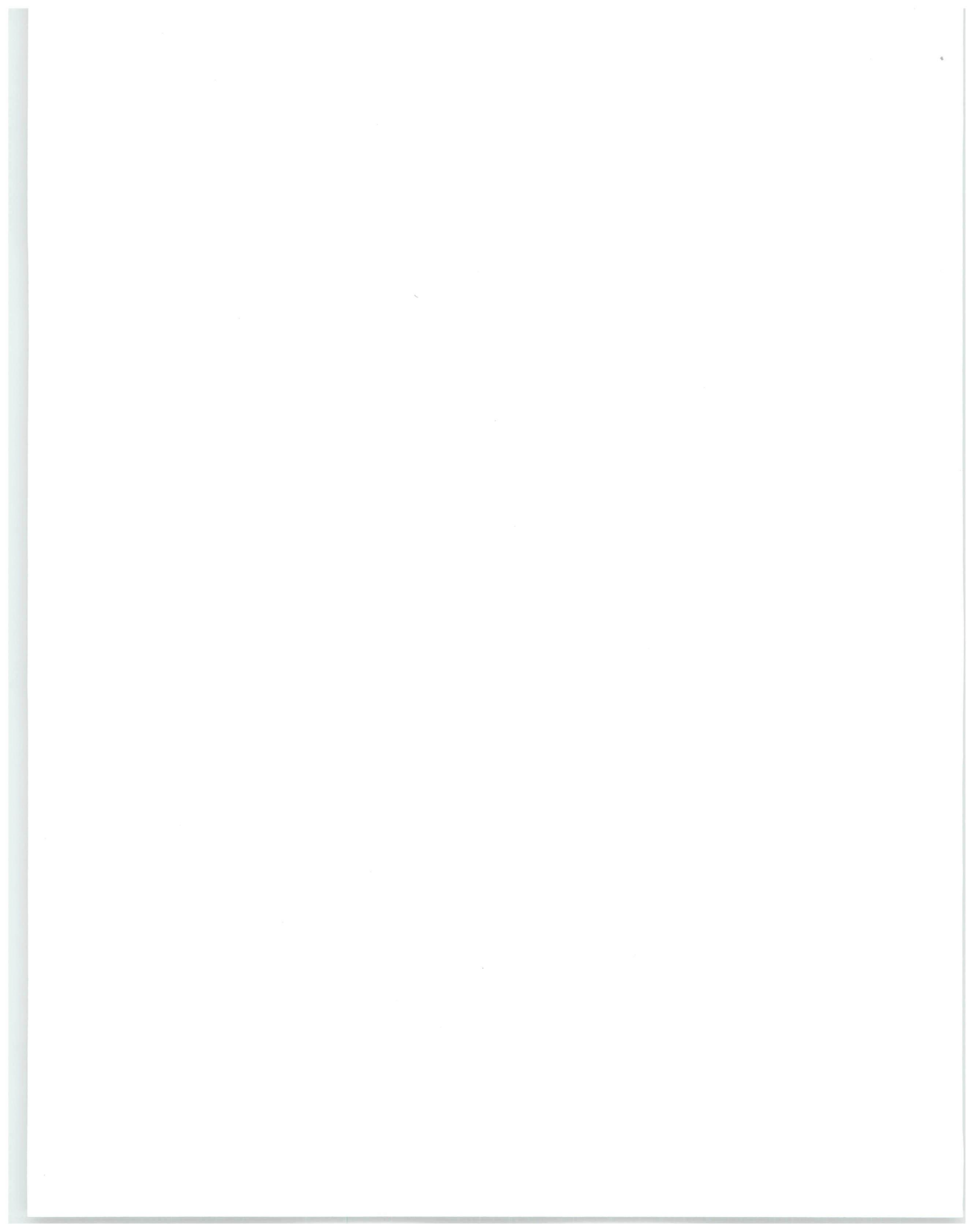


Société de gestion du Fonds Jeunesse

Résultats

Pour la période du 1^{er} avril au 8 septembre 2005

			8 septembre 2005 (23 semaines)	31 mars 2005 (52 semaines)
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds d'aide financière \$	Total \$	Total \$
Produits				
Revenus de placements	559	1 498	2 057	1 459 888
Charges				
Aide financière (non déboursée)	-	(3 566)	(3 566)	45 807 478
Salaires et charges sociales	-	-	-	1 052 420
Frais de gestion des placements	-	-	-	58 494
Promotion et information	86	-	86	34 622
Loyer	-	-	-	78 872
Honoraires professionnels	-	-	-	26 864
Télécommunications	132	-	132	15 974
Frais de bureau	337	-	337	25 283
Frais de représentation et de déplacement	34	-	34	20 932
Assurances	-	-	-	12 746
Formation et perfectionnement	-	-	-	9 214
Évaluation du programme d'aide financière	-	-	-	43 249
Frais bancaires	48	30	78	635
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	12 343
Informatique	-	-	-	25 496
Coûts relatifs à la fermeture	5 751	-	5 751	86 192
	6 388	(3 536)	2 852	47 310 814
Excédent des charges sur les produits pour la période	(5 829)	-	(5 829)	(45 850 926)
Excédent des produits sur les charges pour la période	-	5 034	5 034	-
	(5 829)	5 034	(795)	(45 850 926)

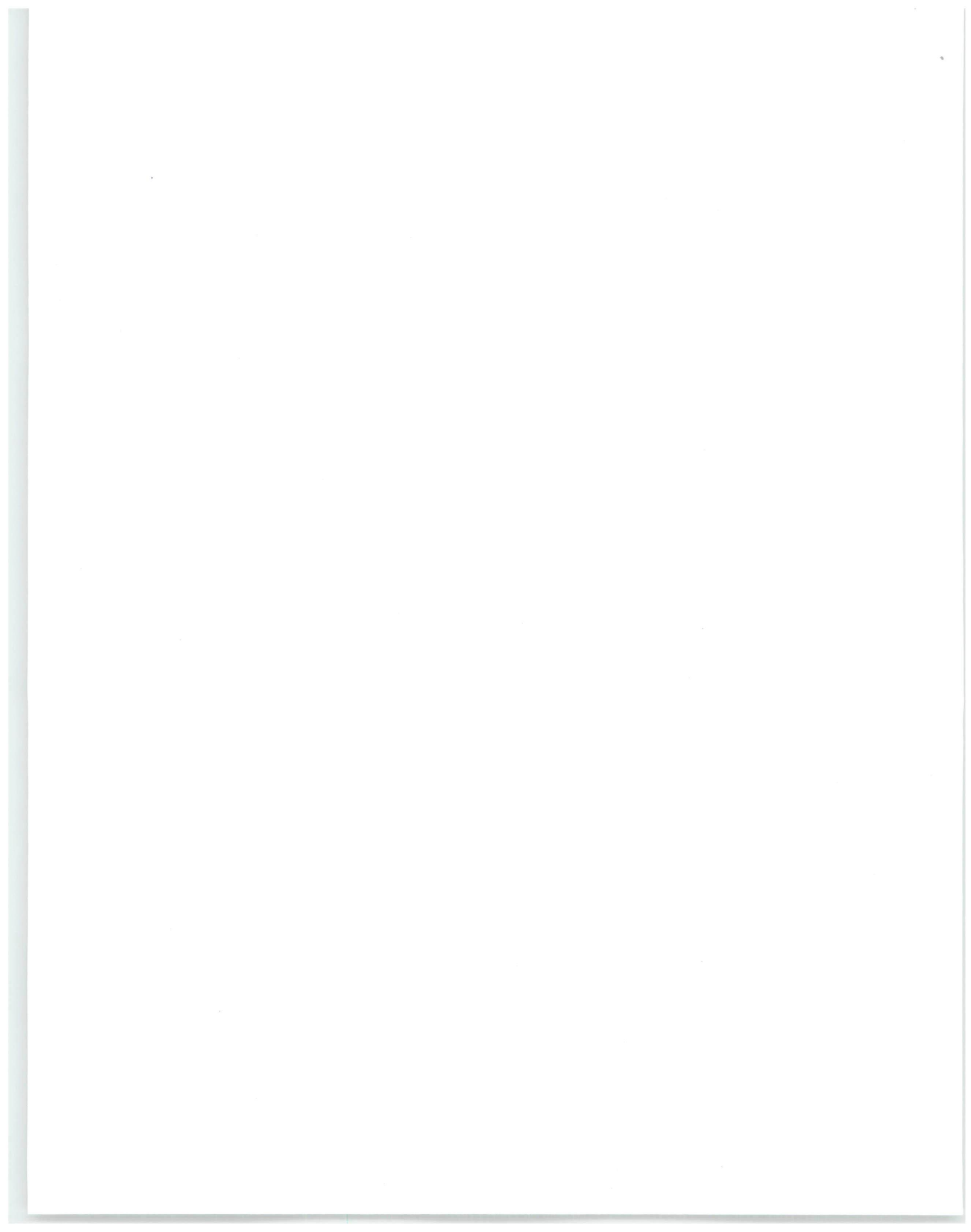


Société de gestion du Fonds Jeunesse

Flux de trésorerie

Pour la période du 1^{er} avril au 8 septembre 2005

	8 septembre 2005 \$ (23 semaines)	31 mars 2005 \$ (52 semaines)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des charges sur les produits pour la période	(795)	(45 850 926)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	-	12 343
Gain à la vente d'immobilisations corporelles	-	(1 900)
	<u>(795)</u>	<u>(45 840 483)</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	-	3 210
Intérêts courus à recevoir	-	564 954
Apport à recevoir du secteur privé	-	16 350 000
Charges payées d'avance	-	14 753
Comptes créditeurs et charges	(3 129)	(1 190 771)
	<u>(3 129)</u>	<u>15 742 146</u>
	<u>(3 924)</u>	<u>(30 098 337)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Diminution nette des placements	-	69 361 163
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	-	1 900
Transfert des sommes non utilisées au gouvernement du Québec	(617 360)	(41 780 000)
	<u>(617 360)</u>	<u>27 583 063</u>
Diminution de la trésorerie	<u>(621 284)</u>	<u>(2 515 274)</u>
Trésorerie au début de la période	<u>621 284</u>	<u>3 136 558</u>
Trésorerie à la fin de la période	<u>-</u>	<u>621 284</u>
Renseignements supplémentaires		
Intérêts encaissés	<u>2 057</u>	<u>2 024 842</u>



Société de gestion du Fonds Jeunesse

Notes afférentes aux états financiers

8 septembre 2005

1 Généralités

La Société de gestion du Fonds Jeunesse a été constituée le 9 mars 2000 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Son objectif était de contribuer au financement d'actions visant l'insertion sociale, communautaire, culturelle et professionnelle des jeunes. La société a été créée par le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse qui lui a accordé une subvention au montant de 240 000 000 \$, financée à parts égales par le gouvernement du Québec et le secteur privé.

Les activités de la société se sont terminées au 31 mars 2005 conformément à la convention de subvention. En vertu de ladite convention, la société a remis au gouvernement du Québec toutes les sommes non utilisées, y compris le montant résiduel de son fonds de fonctionnement.

Toutes les sommes récupérées depuis le 1^{er} avril 2005, en vertu d'une entente de recouvrement conclue en août 2004, sont et seront versées au Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec.

2 Résumé des principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

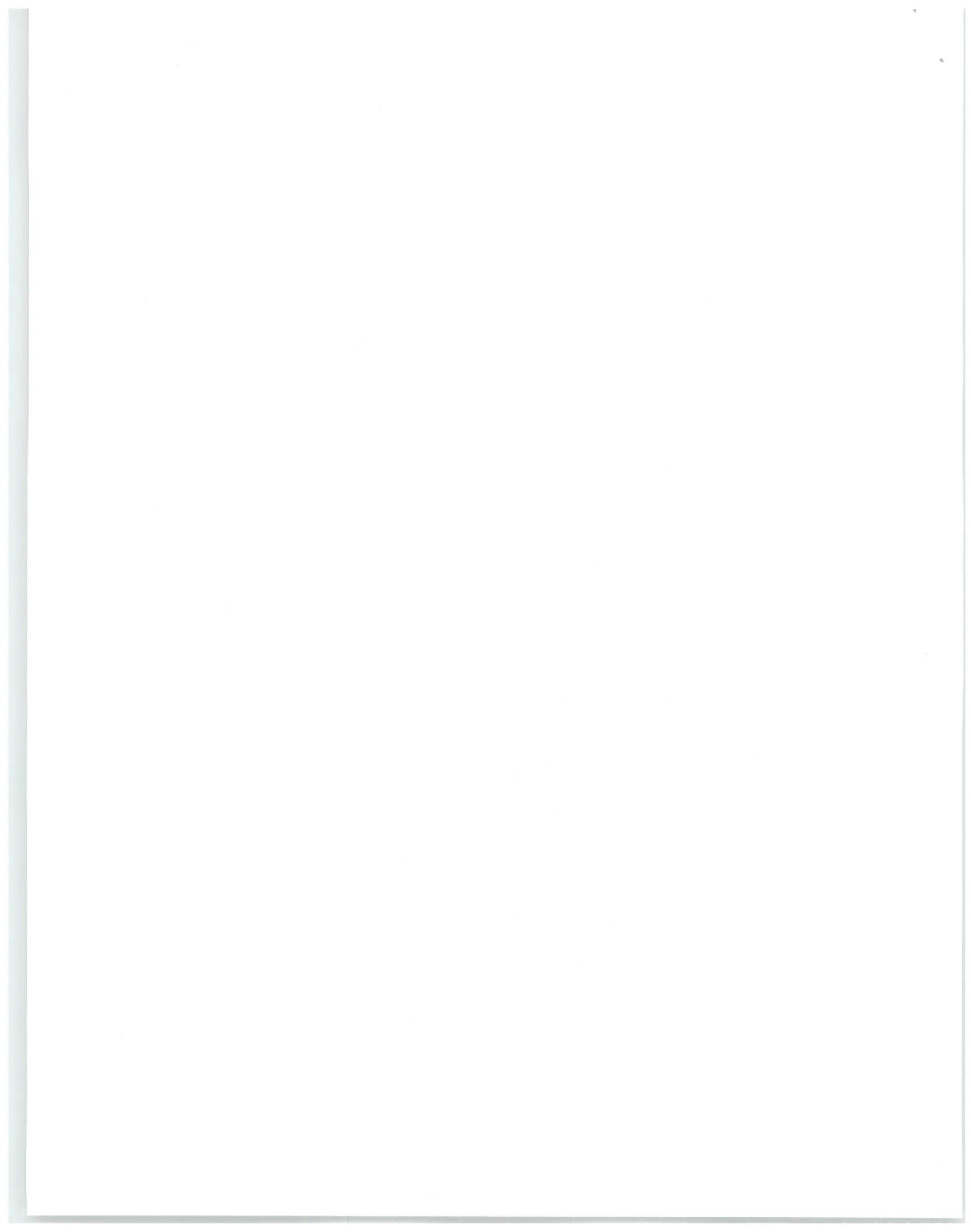
La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges de l'exercice. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Comptabilité par fonds

La société applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les produits et les charges afférents à l'administration ainsi que les immobilisations corporelles qui y sont liées sont présentés dans le fonds de fonctionnement.

Les produits et les charges afférents aux apports reçus du gouvernement du Québec et du secteur privé ainsi que les montants versés à titre de subventions à des sociétés et organismes divers sont présentés dans le fonds d'aide financière.



ACTE DE DISSOLUTION

Loi sur les compagnies
(L.R.Q., chap. C-38, art. 28 et 28.1)

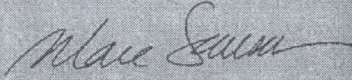
Le Registraire des entreprises dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales le présent acte de dissolution de

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS JEUNESSE

La dissolution prend effet à compter du 3 mai 2006.

Déposé au registre le 3 mai 2006
sous le matricule 1149185630




Registraire des entreprises adjoint par intérim

